

RAPPORT COMMISSION FINANCEMENT

Des TD et des Amphis surchargés, le manque d'enseignants et de personnel, des locaux insuffisants et en ruine, des frais d'inscription supplémentaire le bradage de l'aide sociale.

Toutes ses difficultés pour étudier sont présentes sur chacune de nos facs et pour chaque étudiant.

Au cours du CLN et depuis le début du congrès, ces difficultés se sont exprimées très fort.

Aucun établissement n'est épargné.

Cette situation est la conséquence directe du désengagement financier de l'Etat.

Aujourd'hui, le budget de l'enseignement supérieur représente 0.43 % du P.I.B, chiffre à confronter au 7 % du P.I.B consacré aux dépenses militaires.

0.43 % en France, seul le Luxembourg et l'Espagne au sein des pays industrialisés consacrent un pourcentage inférieur à celui de la France !

La France arrive juste derrière le Portugal et l'Italie. Elle se trouve ainsi à la queue des pays Européens.

Pourquoi ce désengagement ?

Le gouvernement n'a pas renoncé à mettre en place la logique du projet Devaquet.

Le désengagement de l'Etat vise à accélérer la mise en place des facs poubelles opposées au facs d'élite :

Ils'agit d'une part :

- de former une minorité d'étudiants dans les filières très pointues liées à une sélection accrue qui répond aux besoins du patronat.

- Ils veulent d'autre part cantonner la grande majorité des étudiants dans des filières parking, sans moyens financiers afin de créer les bataillons futurs des chômeurs d'emplois précaires, sous payés et mélangés !

Par rapport à ces réalités - Où en sont les étudiants ?

Ces dernières années, lorsque l'UNEF proposait le vote d'un collectif budgétaire pour l'enseignement supérieur, nous avions un écho mais la masse des étudiants ne la percevait pas comme une priorité.

Avec le mouvement et la bataille de l'UNEF sur cette question, le lien entre les difficultés pour étudier et l'insuffisance des crédits à grandi dans la tête des étudiants. La hausse du budget de l'enseignement supérieur apparaît aujourd'hui comme une priorité nationale.

Dans le cadre de la préparation et de la tenue des Etats Généraux, les étudiants ont approfondi leur réflexion sur cette question et ont fait des propositions. Il s'agit là d'un appui important pour la mobilisation des étudiants sur un problème du budget de l'enseignement supérieur.

Par rapport à ce problème, s'il y a aujourd'hui une sensibilisation de l'ensemble des étudiants, certains tentent de justifier ce désengagement de l'Etat .

Se fixer l'objectif de 2 millions d'étudiants en l'an 2 000 sans se donner les moyens et les crédits nécessaires pour y parvenir, comme le font Monory et l'UNEF ID, sont des propos totalément démagogiques qui ne visent qu'à la démobilisation étudiante.

De même, ils présentent l'augmentation des droits d'inscription comme la voie pour accroître les moyens de l'enseignement supérieur.

En réalité, cela ne fait que favoriser et accélérer le désengagement de l'Etat et donc aggrave la situation.

D'autre part, l'augmentation utilisée depuis 83 qui consiste à faire croire à une compensation des hausses par un développement direct et, en particulier des Bourses, est une escroquerie morale ! Un exemple en 3 ans, soi disant pour augmenter les bourses, en fait il y a depuis lors 40 boursiers supplémentaires pour 5 000 étudiants.

Chap. : Augmenter les moyens de l'enseignement supérieur et
Comment ?

Il doit être financé massivement par des fonds publics.

L'unef le réaffirme clairement et vigoureusement !

D'autant plus que les moyens existent. Pour atteindre 1 % du P.I.B., le budget de l'enseignement supérieur doit augmenter de 24 milliards. La loi de programmation militaire représente 474 milliards...

Les crédits de formation ne sont pas des dépenses pour le pays mais un investissement pour l'avenir social et économique de la France.

Investissons pour l'avenir et non pour la mort !

Cette exigence du transfert de crédits du budget militaire vers le budget de l'enseignement supérieur est très forte chez les étudiants. Les Etats Généraux ont voté à l'unanimité cette proposition.

Ne soyons pas en retrait par rapport aux étudiants sur cette question !

Par ailleurs, les entreprises bénéficient directement des cadres et techniciens formés par l'enseignement supérieur. Elles doivent payer pour cela !

Des investissements privés indirects peuvent intervenir sous un certain nombre de conditions et de garanties :

- en aucun cas, ces financements ne doivent entraîner des inégalités entre les filières, les établissements ou les régions.

En aucun cas, le fonctionnement privé ne doit entraîner un quelconque pouvoir de décision des investisseurs. Le caractère indirect dans ces financements est le garant contre de tels risques.

NON Mr MONORY "LES ENTREPRISES N'ONT PAS LE DROITS SUR L'UNIVERSITE MAIS DES DEVOIRS".

Face à ce problème, nous proposons les objectifs suivants :

1er point :

- Prévoir un plan d'extension du parc immobilier universitaire français en réponse aux besoins de chaque région.

Ce plan doit inclure la construction de nouveaux établissements supérieurs disposant des infrastructures indispensables (biblio, labo de recherches, services administratifs, équipements sportifs, cité U, resto U).

2ème point

- Dresser l'Etat des lieux précis de l'état des locaux et du patrimoine universitaire français pour développer un véritable plan de rénovation de tous les établissements d'enseignement supérieur existant en France.

3ème point :

- Augmenter de façon notable le taux d'encadrement pour atteindre en moyenne la proportion d'un enseignant pour 10 étudiants.

4ème point :

- Réattribution de l'enveloppe Sécurité Sociale étudiante supprimée en octobre 1985.

5ème point :

- Réengagement financier de l'état dans les oeuvres universitaires avec rénovations des citées U, création de nouveaux bâtiments et création de poste personnel.

6ème point :

Augmenter en nombre et en niveau les bourses de l'enseignement supérieur.

Pour cela il faut :

- Porter tout de suite le budget de l'enseignement supérieur à la hauteur de 1 % du P.I.B.

- Consacrer une part des dépenses militaires à la formation.
Non à la loi de programmation militaire. Oui à la loi pluri-annuelle de financement de l'enseignement supérieur.

Les Etats Généraux ont demandé que la contribution des entreprises au financement de la formation soit rapidement triplée pour atteindre en moyenne 6 % que cette taxe ne soit pas prélevée sur la masse salariale des

entreprises, ce qui pénaliserait ceux qui créent des emplois, mais sur les profits.

Nous reprenons à notre compte cette proposition.

- Nous proposons d'organiser la collecte nationale de la taxe d'apprentissage ainsi que sa gestion démocratique dans le but de répondre aux besoins de chaque ville universitaire.

- Nous exigeons que l'intégralité des crédits consacrés à l'enseignement supérieur privé soit transféré au public.

PEUT-ON GAGNER SUR CES QUESTION ?

La situation actuelle dans les facs montre que nous n'avons jamais été dans une situation aussi ouverte qu'aujourd'hui pour gagner sur ces propositions.

Nous ne revenons pas sur la montée de la mobilisation et sur le rôle de l'UNEF.

La question qui nous est posée lundi matin à 8 heures, c'est faire en sorte que cette mobilisation se concrétise.

Il y a montée du mécontentement. Pour autant la réussite de la manifestation du 26 n'est pas automatique.

Dans chacune de nos facs, dès lundi, créons des comités de lutte en y associant tous les étudiants ; organisons dans chaque amphitheâtre le référendum.

Dans les facs, où celui-ci a été organisé, la quasi-unanimité des étudiants exigent le réengagement financier de l'Etat, votent la participation à la manifestation du 26.

Comités de lutte, référendum, intervention en amphitheâtre sont les meilleurs moyens de faire monter la sauce.

Une manifestation puissante le 26, un CLN le 26 au soir exprimant cette montée de la mobilisation constitueront une phase déterminante pour gagner le réengagement financier de l'Etat.

L'activité de l'UNEF dans chaque fac à partir de lundi sera déterminante.

MOUVEMENT ETUDIANT PASSONS A L'ACTE II !